

# ACTU DU PRESIDENT N°61 MARS 2021

President.national@unc.fr

## La lettre du président-national de l'UNC



## LE MOT DU PRESIDENT



Chers Présidents et amis,

A l'occasion de cette « Actu du Président, », je souhaite revenir sur la façon dont a été traité au sein de l'UNC, par les différents acteurs concernés, le rapport Stora sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie en vue de s'inscrire « *dans une volonté nouvelle de réconciliation entre les peuples français et algérien* » (sic), dans le cadre de la préparation du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, en 2022 et vous faire part de mes commentaires.

☞ Depuis le début de l'année 2021, nous étions dans l'attente de la publication de ce document commandé en juillet 2020. Représentant l'UNC au sein du comité national d'entente, j'avais assisté à l'audition de Benjamin Stora par cette instance, mais il n'avait pas vraiment dévoilé le contenu de son rapport, en réservant bien évidemment la primeur au président de la République.

☞ Le 20 janvier 2021, l'historien français Benjamin Stora remet à Emmanuel Macron son rapport sur la colonisation et la guerre d'Algérie. Aussitôt, la « Task Force » de l'UNC se met en mouvement. Même si les journaux publient de larges extraits de ce rapport, il importe de se procurer le texte initial pour se faire soi-même sa propre opinion ! C'est chose faite dès le 21 janvier par le directeur et adressé au comité consultatif action civique et mémoire. Dès le 24 janvier, son président, très réactif, rédige une première analyse de ce rapport de 140 pages, alors que dans le même temps, le directeur constitue un dossier de presse regroupant toutes les réactions et analyses sur ce rapport.

☞ Le 25 janvier, l'UNC diffuse un communiqué de presse, faisant connaître ses premières appréciations. Sans tomber dans la démagogie et l'excès-depuis plus de 100 ans, la crédibilité et la respectabilité de l'UNC procède de son sens de la mesure-, il s'agit d'un premier tri objectif et sans tabou, entre les 25 propositions de ce rapport.

☞ Le 31 janvier, le comité consultatif action civique et mémoire me remet une analyse exhaustive et argumentée. Ce document très complet, diffusé à toutes les fédérations départementales, donne lieu à une synthèse adressée à Madame Geneviève Darrieussecq, ministre auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, et à un article de presse présentant la position de l'UNC, paru dans le *FigaroVox* du 25 février dernier. *La Voix du Combattant* (numéros de février et de mars) et le site Internet de l'UNC [www.unc.fr](http://www.unc.fr) appuient cette démarche.

☞ Si ce dispositif, plutôt bien synchronisé a parfaitement fonctionné - ce dont je me satisfais et j'en remercie à tous les intervenants (membre du comité consultatif action civique et mémoire, le directeur, la rédactrice en chef de *La Voix du combattant*)- il est maintenant essentiel que toutes les fédérations départementales et les associations locales s'impliquent, si ce n'est déjà le fait, pour relayer les arguments de l'UNC dans la presse locale et surtout auprès de leurs parlementaires – députés et sénateurs – car les mois à venir et la période électorale qui se profilent ne vont pas manquer d'alimenter ce douloureux sujet. Le président de la République, chef des Armées, le 2 mars dernier, a reconnu que l'avocat et membre du FLN Ali Boumendjel avait été « torturé et assassiné »

par l'armée française pendant la guerre d'Algérie en 1957, ceci sans aucune réciprocité du gouvernement algérien sur les exactions du FLN. Cette déclaration s'inscrit bien, contrairement à ce qui est avancé au plus haut niveau de l'État, dans un processus de « repentance » et « d'excuse » mais sûrement pas dans un processus d'apaisement ! Il ne s'agit pas d'un acte isolé.

## EPHEMERIDE

- ⇒ **Jeudi 18 février** : visioconférence avec Madame Jocelyne Guidez rapporteure de la commission des affaires sociales au Sénat. Déjeuner avec Serge Barcellini, président du Souvenir français. Réunion avec les dirigeants de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie.
- ⇒ **Samedi 27 février** : cérémonie du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'opération Daguet au monument OPEX (parc Citroën à Paris 15<sup>e</sup>) puis ravivage de la Flamme.
- ⇒ **Mardi 2 mars** : réunion de la commission permanente de l'ONACVG.
- ⇒ **Lundi 8 mars** : visioconférence avec le groupe de travail « Blessés » et le contrôleur général des Armées Olivier Schmit, secrétaire général du Conseil supérieur de la fonction militaire, instance nationale de consultation et de concertation de l'ensemble des militaires, présidée par Madame Florence PARLY, ministre des armées.
- ⇒ **Mardi 9 mars** : conseil d'administration de l'ONACVG.
- ⇒ **Mercredi 10 mars** : rendez-vous avec Georges Olivier, président de l'UNC Basque. Entretien avec la responsable de l'ONACVG du Groupe de travail sur les commémorations locales.
- ⇒ **Jeudi 11 mars** : déjeuner de travail avec Mme Peaucelle-Delelis, directrice de l'ONACVG et son adjoint, le général Eric Maury.
- ⇒ **Vendredi 12 mars** : déjeuner de travail avec Madame Jocelyne Guidez rapporteure de la commission des affaires sociales au Sénat.
- ⇒ **Lundi 15 mars** : entretien avec le commissaire en chef de 1<sup>ère</sup> classe Jean Le Roch, état-major particulier du président de la République.

## AGENDA

- ☛ **Mercredi 17 mars** : réunion du comité national d'entente. Rendez-vous avec le Préfet Patrick Latron, directeur du cabinet de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées. Entretien avec le général (2s) Robert Rideau, nouveau président de la fédération Maginot.
- ☛ **Jeudi 25 mars** : réunion du bureau national de l'UNC.
- ☛ **Vendredi 26 mars** : cérémonie de recueillement au Mémorial national de la guerre d'Algérie en mémoire des victimes du 26 mars 1962 à Alger.
- ☛ **Mercredi 7 avril** : réunion du groupe de travail sur les commémorations locales.
- ☛ **Samedi 17 avril** : réunion du conseil d'administration national.

## ACTUALITES

### ⇒ Groupe de travail sur les commémorations locales

La commémoration a un objectif affiché à la fois civique et patriotique, elle est convoquée pour transmettre des valeurs et consolider la Nation. Pour autant, il convient que ce travail de mémoire (on ne parle pas de devoir de mémoire !) soit approprié par tous les citoyens et en particulier les jeunes. A la demande de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, un groupe de travail, animé par l'ONACVG, est mis en place pour analyser et étudier les différentes manières de percevoir et s'approprier une commémoration. Il devra tenter de déterminer des pistes, proposer des évolutions des commémorations locales pour faire mieux adhérer des publics nouveaux aux pratiques commémoratives.

L'UNC, en la personne de son président-national siègera au sein de ce groupe de travail dont les travaux vont commencer début avril par une succession d'auditions de personnalités, de chercheurs, d'acteurs de la mémoire. Les préoccupations de ce groupe de travail rejoignent totalement les réflexions que l'UNC mène sur ce sujet depuis quelques années. Dès à présent, j'attends vos suggestions, vos propositions, vos idées !



## ➔ De l'ONACVG à l'ONaCVG

Le 18 février dernier, madame la sénatrice Jocelyne Guidez a auditionné l'UNC en la personne de son président sur l'avenir du monde combattant. La sénatrice souhaitait connaître quel regard l'UNC portait sur l'intégration de la 4<sup>e</sup> génération du feu au sein du monde combattant, savoir si l'offre de service de l'ONACVG était adaptée aux besoins et aux aspirations des anciens des OPEX, et quel était l'avis de l'UNC sur une proposition consistant à changer le nom de l'office en « Office nationale du monde combattant ». Avec l'aide d'administrateurs (Alain Burgaud, Alain Guth, Georges Lebel, Jacques Le Bigot, Pierre Saint-Macary) sollicités et du directeur, ont été préparés en amont des éléments de réponse qui ont permis au président d'avoir avec cette parlementaire un entretien de grande qualité et lui faire passer tous les messages de l'UNC ... Le 9 mars, Le Sénat a adopté à



l'unanimité en première lecture une proposition de loi de madame la sénatrice Jocelyne Guidez visant à modifier le nom de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) pour faire évoluer son image auprès des jeunes militaires ou "4<sup>e</sup> génération du feu". Avec un avis "favorable" de la ministre Geneviève Darrieussecq, les sénateurs ont retenu la dénomination d'Office national des combattants et victimes de guerre tout en conservant l'acronyme d'ONaCVG. Si cette nouvelle appellation est validée par l'Assemblée nationale, elle entrera en vigueur

mémoire et solidarité au 1er janvier 2023.

## ➔ Les relations UNC-Souvenir Français

Si généralement sur le terrain, l'UNC et le Souvenir Français travaillent harmonieusement ensemble, il existe toutefois des endroits où les relations s'avèrent plus délicates. Pourtant, cela ne devrait pas avoir lieu car les deux associations très différentes dans leur histoire respective et dans leur but, ne sont pas concurrentielles.

☞ Le Souvenir Français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1<sup>er</sup> février 1906, qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, Français ou étrangers. Ce n'est pas une association de combattants, c'est une association mémorielle.

☞ L'UNC est une association fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique le 20 mai 1920 qui a pour mission de rassembler tous ceux qui ont porté les armes de la France, défendre leurs intérêts moraux sociaux et matériels.

L'UNC n'est pas une association mémorielle, c'est une association de combattants. Sa raison d'être, dès sa fondation, est d'abord l'entraide. Autant de secteur d'activités étrangers au Souvenir Français. L'UNC n'a pas vocation à l'entretien des sépultures des « Morts pour la France », domaine de prédilection du Souvenir Français. L'UNC, c'est l'entraide ! L'UNC contribue à l'évolution de la législation combattante, notamment maintenant les OPEX.

Elle s'implique dans la reconversion des militaires rendus à la vie civile, elle tient à la disposition de ses membres un service « chancellerie » pour leur éventuelle nomination ou promotion dans les



ordres nationaux, elle met à leur disposition son service juridique. Le Souvenir Français ne traite pas ces questions.

En revanche, les deux associations perpétuent le souvenir des combattants « Morts pour la France », aspirent à transmettre l'esprit civique, notamment auprès des nouvelles générations. Dans un respect mutuel, chacun dans son rôle, il convient que ces deux associations, sur le terrain, apprennent à se connaître, procèdent à des échanges réguliers et établissent une collaboration positive et sans arrière-pensée.

## ➤ Commission de travail sur l'évolution du point PMI

Cette commission, au sein de laquelle l'UNC était représentée par Pierre Saint-Macary, a terminé son travail fin février. Le contrôleur général Jean-Paul Bodin, conseiller d'État en service extraordinaire, a rédigé le rapport final. Le résultat peut être qualifié de « compromis acceptable ». Certes, les représentants d'association n'ont pas obtenu un alignement sur l'indice des prix à la consommation comme ils le souhaitaient, mais des mesures de rattrapage ont été actées qui paraissent garantir le maintien du pouvoir d'achat pour les bénéficiaires. Une présentation plus complète sera réalisée ultérieurement dans *La Voix du Combattant*.

## ➤ Activités des comités consultatifs et des groupes de travail

Malgré la crise de la Covid-19, les comités consultatifs et les groupes de travail s'activent privilégiant le travail par Internet ou par visioconférence ! Voici comme promis un condensé de leur travail actuel.

⇒ Le comité consultatif action sociale et solidarité, présidé par *Marie-Annick Allair (UNC 22)*, continue à étudier les dossiers qui lui sont soumis. Une réunion par visioconférence a eu lieu le 9 mars dernier. Une somme de 24 050,00 a été allouée. L'entraide continue ...

⇒ Le comité consultatif action civique et mémoire, présidé par *Jean-Pierre Calcet (UNC 56)*, a été particulièrement accaparé par l'étude du rapport Stora et la rédaction d'un certain nombre de documents, communiqués et analyses. Ce comité est par ailleurs très investi dans les études concernant « *commémorer autrement* », en appui du président national, tout en préparant la future motion de législation.



⇒ Le comité consultatif législation, présidé par *Michel Gagnaire (UNC 06)*, a choisi de mobiliser ses efforts sur trois thèmes, à savoir :

☛ La présence du drapeau tricolore sur le catafalque des Médaillés Militaires qui ne sont pas cités et pas anciens combattants.

☛ L'attribution ou non du titre de « *pupille de la Nation* » aux orphelins dont les parents seraient décédés suite à la Covid-19, car « nous sommes en guerre » a martelé le président de la République.

☛ L'attribution ou non du TRN pour les personnels (militaires et civils), ayant servi aux FFA entre 1945 et 1993, comme certains le demandent.

⇒ Le groupe de travail « reconversion », présidé par *Jacques Le Bigot UNC 13* a rédigé une charte de fonctionnement adressée à toutes les fédérations départementales et continue à mettre en place progressivement un référent « reconversion » dans chaque département. Il instruit par ailleurs des dossiers de demande d'aide à la reconversion.

⇒ Le groupe de travail « Blessés », présidé par *Charles Kranzer (UNC 65)*, met lui aussi en place des référents locaux et multiplie les contacts avec les organismes officiels pour préciser les modalités de cet accompagnement.

*Document réservé à un usage interne*